

RCS : FOIX

Code greffe : 0901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1988 B 00103

Numéro SIREN : 347 456 147

Nom ou dénomination : 2EI

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2022 sous le numéro de dépôt P2022/000013

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE FOIX****ORDONNANCE**

Nous, Christian CARMONA, Président du tribunal de commerce de Foix, assisté de Maître Aurélien COLLAVOLI, Greffier associé.

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société 2EI 99 avenue Victor Pilhes 09400 TARASCON-SUR-ARIEGE RCS Foix 347 456 147 représenté(e) par SELARL NAVARRO-GRANDOU 8-10 rue d'Albret 09000 FOIX

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2021, en raison de retards administratifs.

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 31/10/2022

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 de La société 2EI 99 avenue Victor Pilhes 09400 TARASCON-SUR-ARIEGE RCS Foix 347 456 147 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Foix, le 23/06/2022

Le Greffier associé,
Maître Aurélien COLLAVOLI

Le Président du tribunal de commerce
Monsieur Christian CARMONA



Frais de greffe de la présente ordonnance : 33.8 € TTC (23.25 € HT – 4.65 € TVA – 5.9 € débours)

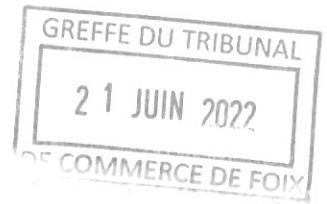


Pour copie certifiée conforme



Me B. Bastide

2 EI
Société par actions simplifiée en sauvegarde
au capital de 50 000 euros
Siège social : 99 Avenue Victor Pilhes
09400 TARASCON SUR ARIEGE
347 456 147 RCS FOIX



REQUÊTE
à Monsieur le Président du Tribunal
de commerce de FOIX

La soussignée SAS CEM prise en la personne de son Président Jean-Michel ESTEBE,

Agissant en qualité de Présidente de la société 2 EI, société par actions simplifiée en sauvegarde au capital de 50 000 euros, dont le siège social est 99 Avenue Victor Pilhes 09400 TARASCON SUR ARIEGE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 347 456 147 RCS FOIX,

Ici représentée par la SELARL NAVARRO-GRANDOU, agissant par Maître Julien GRANDOU, Avocat au barreau de l'Ariège, sis 8-10 rue d'Albret 09000 FOIX

A l'honneur de vous exposer :

Que la société 2 EI a, conformément à ses statuts clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2021,

Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, les comptes annuels doivent être approuvés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice par son associé unique, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire en raison de retards administratifs,

C'est pourquoi le requérant sollicite, qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la Société 2 EI qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de quatre (4) mois pour soumettre les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 à l'approbation de l'associé unique de la société 2 EI, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9, alinéa 3 du Code de commerce.

Fait à FOIX
Le 21 juin 2022

SELARL NAVARRO-GRANDOU
Me Julien GRANDOU


SELARL NAVARRO - GRANDOU
AVOCATS
8-10 Rue D'Albret
09000 FOIX
Tél: 05 61 02 98 90 Fax: 05 61 02 83 56